

SANTÉ ET TRAVAIL : UNE MÉCANIQUE GAGNANTE !



Mme Nadine BADOLLE – Secrétaire service cotisations – Santé au Travail Loire Nord – Roanne

Mme Marie-Christine CLEAUD – Assistante Santé Sécurité au Travail – Santé au Travail Loire Nord – Roanne

Dr Marilynne ETAIX – Médecin du travail – Santé au Travail Loire Nord – Roanne

Dr Aldo MARCUCCILLI – Médecin du travail – Santé au Travail Loire Nord – Roanne

Dr Marcel ROCHER – Médecin du travail – Santé au Travail Loire Nord – Roanne

Mme Véronique SOLEYANT – Directrice – Santé au Travail Loire Nord – Roanne

Dr Nadine VIAL – Médecin du travail – Santé au Travail Loire Nord – Roanne

Mme Caroline VIEIRA – Toxicologue – Santé au Travail Loire Nord – Roanne

Introduction / Objectifs :

S'appuyant sur un partenariat de longue date avec le CFA (centre de formation des apprentis), le STLN a élaboré et mis en œuvre une action de prévention primaire et de sensibilisation aux risques professionnels destinée aux apprentis en mécanique automobile.

Objectifs :

- ▶ Sensibiliser au plus tôt, dès l'entrée en formation professionnelle, les futurs mécaniciens à leurs risques professionnels, afin qu'ils acquièrent les bonnes pratiques de prévention.
- ▶ Impliquer le tuteur/employeur dans la prévention des risques professionnels et l'accompagner dans la transmission des enjeux de sécurité et de prévention auprès des apprentis.
- ▶ Améliorer la sécurité et la prévention dans les garages automobiles accueillant ou non des apprentis.

Méthodologie :

- ▶ Suivre sur deux ans une cohorte d'apprentis, avec mise en place d'indicateurs, portant sur la santé, les connaissances acquises sur les risques professionnels et le comportement de prévention à adopter face à ces risques.
- ▶ Faire un état des lieux, avec recueil d'indicateurs, du niveau de sécurité et des outils de prévention présents dans les garages avec ou sans apprentis.
- ▶ Inclure comme partenaires privilégiés le CFA et la branche professionnelle.
- ▶ Intégrer un volet ludique, innovant dans sa conception, destiné aux apprentis avec une journée dédiée à des ateliers pratiques et en leur faisant jouer leur propre rôle dans trois courts métrages de prévention.

Résultats :

- ▶ Production de livrables pour les apprentis et les employeurs.
- ▶ Implications d'acteurs au-delà du périmètre du SSTI : enseignants des CFA, branche professionnelle, filière audiovisuelle d'un lycée général, CHU (centre hospitalo-universitaire), Centre de cancérologie de la Loire, Carsat.
- ▶ Conception de moyens et réalisation d'outils innovants (ateliers pratiques à thème, trois films) transmettant de façon ludique des messages de prévention à un jeune public.
- ▶ Evaluation de l'impact de l'action avec un bilan avant/après sur l'avancée des connaissances des apprentis et sur les suites données aux actions menées en milieu de travail.

Discussion en rapport avec l'objectif :

L'évaluation de l'action sur les acquisitions des apprentis en matière de prévention des risques et de comportement est positive. A charge ensuite pour eux de pérenniser et d'inculquer à leur tour les bonnes pratiques professionnelles.

Le temps court, imposé par le rythme de l'action sur deux ans, laisse un bilan plus mitigé par rapport aux actions engagées par les employeurs. Néanmoins, nous avons pu constater soit des premières réalisations, soit des volontés de faire.

Conclusion :

Cette action collective, innovante par bien des aspects, a permis aux acteurs du SSTI de sortir de la zone de confort des pratiques habituelles en allant au plus près des apprentis sur leur lieu de formation. Les messages de prévention véhiculés sous forme ludique ou à travers la participation à la réalisation de courts métrages ont pour but de faire des apprentis de futurs salariés ou de futurs employeurs conscients des risques professionnels et de leur prévention.



Pour contacter l'auteur : nadine.vial@stln42.fr